

14 juillet 2017
Français
Original: anglais*

**Vingt-septième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

Guatemala, 2-6 octobre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle
régionale en matière de trafic de drogues**

**Statistiques sur les tendances du trafic de drogues dans les
Amériques et dans le monde**

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde, l'accent étant mis sur les Amériques. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'à l'année 2015 comprise et, lorsqu'on en a connaissance, 2016.

Compte tenu de la progression de la culture du cocaïer pour la deuxième année consécutive, les saisies mondiales de cocaïne ont atteint des niveaux records en 2015. Si les quantités saisies ont affiché une hausse dans pratiquement toutes les principales régions touchées par le trafic de cocaïne, les saisies totales en Amérique latine et dans les Caraïbes ont sensiblement augmenté, atteignant des niveaux sans précédent.

Malgré la baisse des saisies d'herbe de cannabis en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2015, la majorité des saisies mondiales ont continué d'être opérées dans les Amériques. En 2015, les saisies d'héroïne ont atteint des niveaux records dans les Amériques, bien qu'elles aient continuellement diminué en Amérique latine et dans les Caraïbes ces 12 dernières années. Les pays d'Amérique centrale (en particulier le Guatemala) ont indiqué avoir saisi d'importantes quantités d'amphétamine ces dernières années, tandis que les saisies de substances de type "ecstasy" ont considérablement augmenté en Amérique du Sud.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAC/27/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, en s'intéressant en particulier aux tendances enregistrées dans les Amériques. Dans le présent rapport, l'expression "Amérique latine" désigne l'ensemble que constituent l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en mai 2017.
2. La section II est consacrée à la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et à la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2015 (compris) et, quand les données sont disponibles, jusqu'en 2016. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies jusqu'en 2015 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites menées par l'ONUDC. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015 ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.
4. Au moment de la rédaction du présent rapport, 98 États Membres et 2 territoires, dont 3 d'Amérique du Nord, 10 d'Amérique du Sud et 7 d'Amérique centrale et des Caraïbes, avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015. Parmi les autres sources d'information exploitées figuraient les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports communiqués aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2016*¹ a également été utilisé pour analyser l'état actuel du trafic de drogues. On disposait au total, pour 2015, de données relatives aux saisies de 30 États des Amériques.
5. En général, les statistiques des saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes de communication de l'information.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

6. À la différence d'autres plantes comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture. Les informations dont on dispose sur la culture et l'éradication du cannabis montrent que les pratiques sont très diverses à l'échelle mondiale. Il ressort des rapports sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent un petit nombre de pieds pour leur consommation personnelle que des exploitations commerciales d'envergure mises en place dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans des forêts.
7. Les données relatives aux saisies révèlent que la culture de cannabis aux fins de la production d'herbe continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.16.XI.7.

cannabis demeure limitée à quelques pays d’Afrique du Nord et d’Asie du Sud-Ouest, principalement l’Afghanistan et le Maroc.

8. Le Maroc a fait état de l’éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeureraient consacrés à cette culture. Cette superficie est inférieure de presque 70 % à celle de 2003 (134 000 ha)². La superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine de cannabis, qui a été de 700 tonnes cette année-là (contre 3 040 tonnes en 2003), a diminué.

9. En Afghanistan, bien que la superficie estimative des cultures soit bien moindre qu’au Maroc (10 000 ha en 2012), la production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. En 2015, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. Elle est en effet constatée dans 29 % des villages où le pavot est cultivé, contre 20 % seulement des autres villages.

10. La culture du cannabis pose un problème majeur dans les Amériques, et le trafic d’herbe de cannabis est répandu dans toute la région. Dans leurs réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015, neuf pays³ de la région ont signalé avoir éradiqué des sites de culture de cannabis. Le Mexique et le Paraguay ont déclaré avoir éradiqué les plus grandes surfaces, avec 5 910 et 2 783 ha, respectivement. Les autorités de ces deux pays ont estimé qu’en 2015, la production annuelle d’herbe de cannabis était de 8 300 tonnes dans leurs territoires respectifs⁴.

B. Culture du pavot à opium

11. Au moment de la rédaction du présent rapport, seules les informations concernant l’Afghanistan étaient disponibles pour 2016. L’Afghanistan et le Myanmar continuent de représenter la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde. Dans ce dernier pays, cette culture est restée relativement stable en 2014 et 2015, après avoir augmenté régulièrement de 2006 à 2013, alors qu’en Afghanistan, elle a diminué en 2015 pour la première fois depuis 2009. La culture du pavot à opium dans le monde a diminué d’environ 10 % en 2015, principalement en raison d’une baisse constatée en Afghanistan. Toutefois, cette baisse n’était que temporaire puisque la culture y a repris en 2016 et a augmenté de 10 % par rapport à 2015.

12. En 2015, la culture de cette plante est tombée à 183 000 ha en Afghanistan après avoir atteint un niveau record en 2014, avec 224 000 ha⁵. La grande majorité des cultures (90 %) étaient pratiquées dans le sud et l’ouest du pays, où l’on a enregistré une baisse importante. En 2016⁶, la superficie consacrée à cette culture a de nouveau augmenté pour s’établir à 201 000 ha. De fortes augmentations ont été enregistrées à l’est et au nord du pays, régions qui accumulent 13 % de la superficie totale des cultures du pays, contre 8 % en 2015. Le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué en 2015 et en 2016.

13. En 2015, la production potentielle d’opium en Afghanistan a atteint 3 300 tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 2001. Cette baisse résulte non seulement d’un recul de la superficie cultivée, mais également d’une forte chute du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables, qui est passé de 28,7 kilogrammes (kg) par hectare en 2014 à 18,3 kg en 2015, soit le niveau le plus bas jamais enregistré. En 2016, l’augmentation déjà signalée des superficies cultivées et la hausse du rendement (23,8 kg par hectare) ont entraîné une augmentation de la

² ONUDC et Gouvernement du Maroc, “Maroc: enquête sur le cannabis 2003” (décembre 2003).

³ Bolivie (État plurinational de), Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Mexique et Paraguay.

⁴ Réponses du Mexique et du Paraguay au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

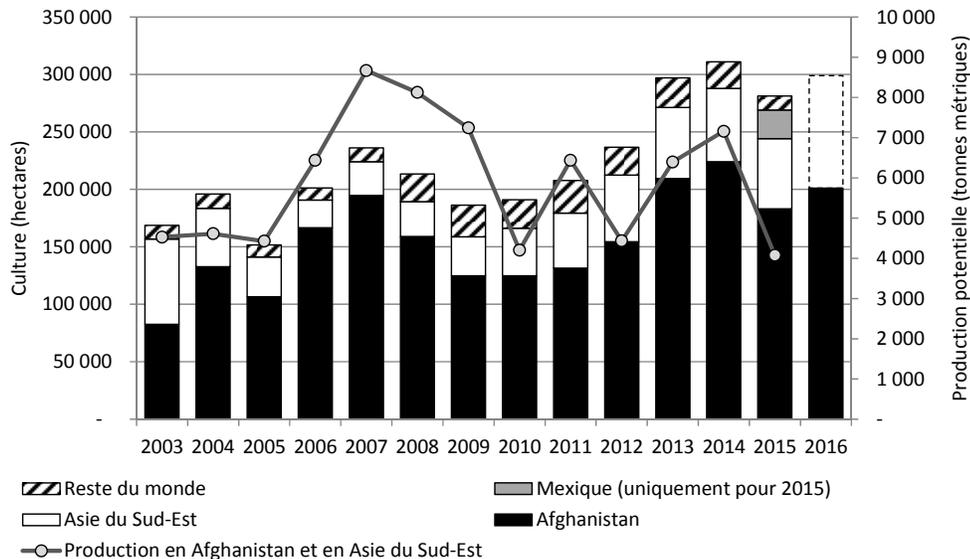
⁵ *Afghanistan Opium Survey 2015* (Enquête sur la production d’opium en Afghanistan 2015).

⁶ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2016: Executive Summary* (Enquête sur la production d’opium en Afghanistan 2016) (Vienne, octobre 2016).

production potentielle d'opium de 43 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 4 800 tonnes. Malgré cette croissance, le rendement constaté en 2016 demeure le troisième taux le plus faible jamais enregistré dans le pays.

Figure I

Culture du pavot à opium, par région, et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2016)^a



^a Au moment de la rédaction du présent rapport, seules les informations concernant les cultures en Afghanistan étaient disponibles pour 2016.

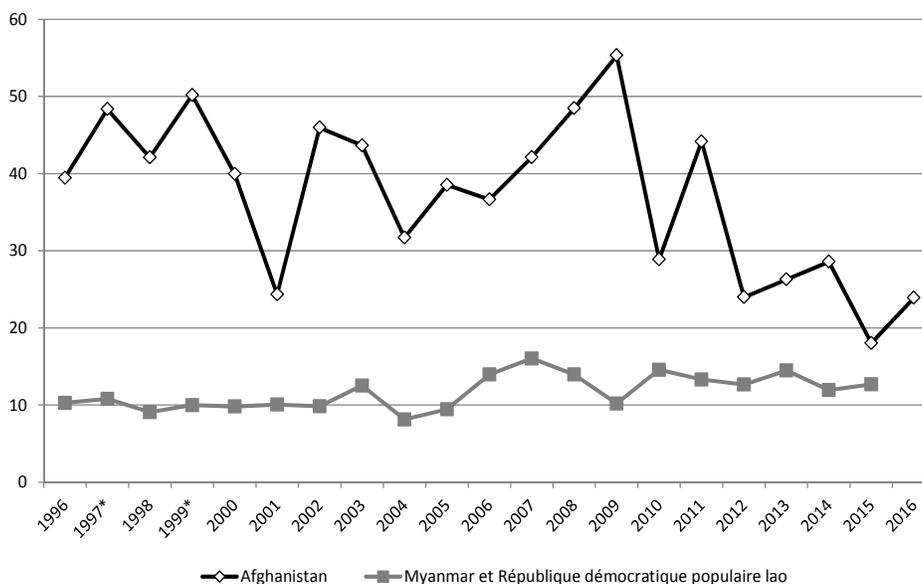
14. Selon l'enquête réalisée en 2015 sur la production d'opium en Asie du Sud-Est (*South-East Asia Opium Survey 2015*), la culture illicite du pavot à opium couvrait 61 200 ha dans la région. Au Myanmar, après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, cette culture a légèrement reculé, pour s'établir à 55 500 ha en 2015. En République démocratique populaire lao, elle n'a cessé de croître, pour passer de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012. Selon les estimations, elle aurait atteint 5 700 ha en 2015.

15. L'environnement géographique dans lequel est cultivé le pavot à opium en Asie du Sud-Est (sur des collines aux sols pauvres et non irrigués) explique que le rendement y soit depuis toujours nettement plus faible qu'en Afghanistan. Toutefois, depuis 2009, celui-ci a sensiblement diminué dans ce pays pour rejoindre un niveau comparable à celui constaté en Asie du Sud-Est en 2015 (voir fig. II). En tout, le Myanmar et la République démocratique populaire lao ont produit en 2015 entre 731 et 823 tonnes d'opium, soit à peu près autant qu'en 2014, où la production avait atteint 762 tonnes.

16. En 2015, près de 87 % des cultures de pavot à opium du monde se trouvaient en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Selon la première enquête sur la production d'opium au Mexique (*Mexico Opium Survey, 2014-2015*), réalisée par l'ONUDC et le Gouvernement mexicain sur la période allant de juillet 2014 à juin 2015, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays était d'environ 24 800 ha, soit environ 9 % des cultures mondiales. En 2015, les autorités mexicaines ont signalé l'éradication de 25 960 ha de pavot à opium, soit 21 % de plus qu'en 2014 (21 445 ha) et 77 % de plus qu'en 2013 (14 662 ha).

Figure II
**Rendement de la culture du pavot à opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est
 (1996-2016)**

(Kilogrammes par hectare)



* Les données correspondant au Myanmar et à la République démocratique populaire lao pour 1997 et 1999 ne tiennent compte que du rendement au Myanmar.

17. Outre le Mexique, d'autres pays des Amériques sont touchés par la culture du pavot à opium. Les autorités équatoriennes ont déclaré avoir éradiqué plus de 180 000 plants de neuf sites différents en 2015; la même année en Colombie, 613 ha ont été éradiqués⁷. En Colombie⁸, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a doublé entre 2013 et 2015, passant de 298 à 595 ha. Puisque le pavot à opium y est cultivé en haute altitude, sa culture n'est pas directement liée à celle du cocaïer qui pousse à des altitudes inférieures.

C. Culture du cocaïer

18. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 18 %, passant de 132 500 ha en 2014 à 156 500 ha en 2015, soit la hausse la plus importante qui ait été observée depuis les années 1980. Cette évolution s'explique principalement par un bond de près de 40 % en Colombie.

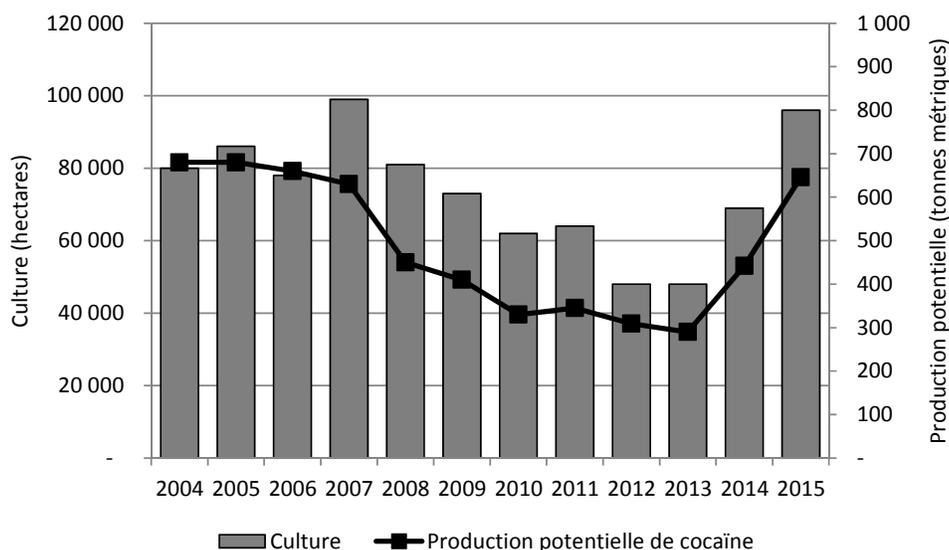
19. Selon l'enquête réalisée en 2015 sur la culture du cocaïer (*Coca Cultivation Survey 2015*) et menée conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDC, cette culture, après avoir chuté à des niveaux historiquement bas en 2013 (48 000 ha) dans le pays, a été multipliée par deux en deux ans, atteignant 96 000 ha en 2015, soit le taux le plus élevé depuis 2007. Environ 87 % des cultures de cocaïer ont eu lieu dans des zones déjà concernées en 2014, les augmentations les plus importantes ayant été observées dans les trois principaux départements producteurs: Nariño, Putumayo et Norte de Santander. Cette situation confirme la tendance observée en 2014, selon laquelle la culture du cocaïer n'a pas touché de nouvelles communautés, mais que celles qui en cultivaient déjà ont trouvé des raisons d'étendre leurs zones de culture.

⁷ Réponses de la Colombie et de l'Équateur au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

⁸ ONUDC et Gouvernement de la Colombie, "Monitoreo de territorios afectados por cultivos ilícitos 2015" (juillet 2016).

20. Après avoir atteint 290 tonnes métriques en 2013, soit sa valeur la plus basse depuis le milieu des années 1990, la production potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2015, passant à 646 tonnes (voir fig. III). On estime que 36 % des paysans produisent eux-mêmes la pâte base de cocaïne à partir des feuilles de coca; cependant, selon les services de renseignement, une partie de la pâte ne subit pas tout le processus de production de la cocaïne dans le pays mais est acheminée illégalement dans d'autres pays pour y être transformée en cocaïne⁹. En 2015, les autorités colombiennes ont détruit un total de 3 591 laboratoires dans lesquels de la pâte de coca ou de la cocaïne base étaient extraites (64 % de plus qu'en 2014), ainsi que 236 laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne (soit une augmentation de 45 % par rapport à 2014).

Figure III

Culture du cocaïer et production potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2015)

21. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 dans l'État plurinational de Bolivie (*2015 National Coca Monitoring Survey*), cette culture est restée stable cette année-là (20 200 ha), soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2001. Des images satellite et des enquêtes de terrain ont montré des niveaux similaires à ceux enregistrés en 2014 dans les deux principales zones de culture, Yungas de La Paz et Trópico de Cochabamba, qui représentaient à elles deux 99 % de la superficie consacrée à la culture du cocaïer dans le pays. La production de feuilles de coca séchées dans l'État plurinational de Bolivie, estimée à 32 500 tonnes en 2015, n'avait jamais été aussi faible depuis 2005.

⁹ Rapport de pays présenté par la Colombie à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Santiago du 3 au 7 octobre 2016.

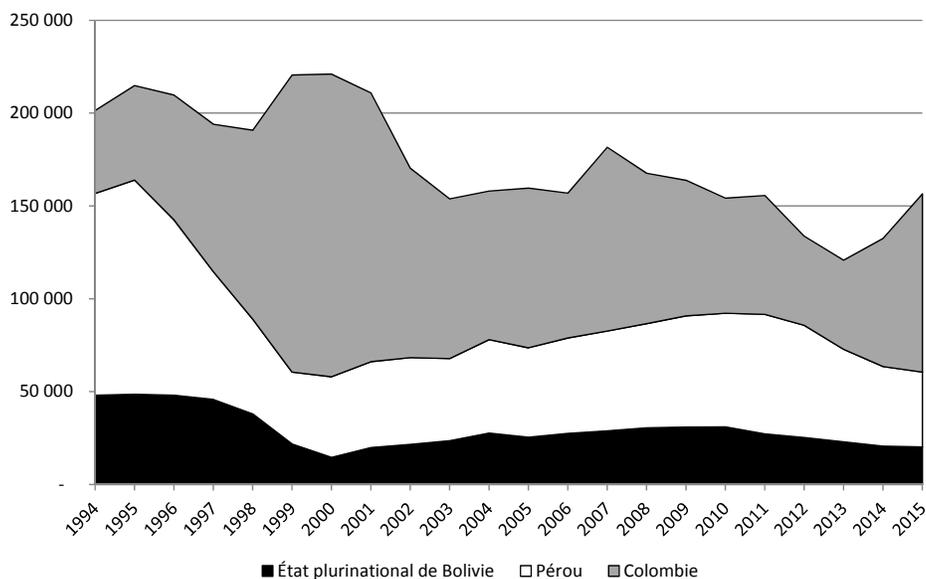
22. L'éradication manuelle dans ce pays est restée stable en 2015 pour la quatrième année consécutive, avec l'élimination de 11 020 ha de cultures de cocaïer. Le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a considérablement augmenté depuis 2008, année au cours de laquelle 7 laboratoires avaient été détruits, contre 74 en 2014 et 73 en 2015.

23. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 par l'ONUDC et le Gouvernement du Pérou (*2015 National Coca Monitoring Survey*), la superficie consacrée à cette culture dans ce pays s'établissait à 40 300 ha à la fin de l'année, soit 6 % de moins qu'en 2014 (42 900 ha); c'est le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis 1999. La production de feuilles de coca séchées au Pérou en 2015 était estimée à 96 300 tonnes, dont 9 000 tonnes destinées à la consommation traditionnelle.

24. Cette réduction s'explique principalement par les activités d'éradication prévues par les autorités péruviennes. En 2015, elles ont entre autres concentré leurs efforts sur les régions de Basse-Amazone et d'Alto Huallaga. La superficie des cultures éradiquées a augmenté de plus de 15 % par rapport à 2014, pour atteindre un record de 35 900 ha. Les autorités ont signalé que les activités d'éradication menées par l'État ces dernières années avaient conduit les organisations de trafiquants de drogues à déplacer les cultures illicites dans des zones de plus en plus distantes et isolées¹⁰. En outre, les autorités ont signalé une augmentation des exportations de coca base locale vers d'autres pays, notamment vers l'État plurinational de Bolivie, où les laboratoires transforment le produit en chlorhydrate de cocaïne¹¹.

Figure IV
Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou (1994-2015)

(Hectares)



¹⁰ Rapport de pays présenté par le Pérou à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

¹¹ Réponse du Pérou au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

25. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. D'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015, plusieurs pays d'Amérique latine, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur et le Honduras, ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins dans lesquels étaient transformés des dérivés de la feuille de coca. Les autorités honduriennes ont déclaré que la production de "crack" avait augmenté en 2015, ce qui pourrait être le signe d'une hausse du nombre de laboratoires fabriquant des stupéfiants et d'une intensification du trafic de précurseurs et de produits chimiques essentiels¹².

III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

26. Le tableau ci-dessous indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans les Amériques et dans le monde en 2014 et en 2015 et portées à la connaissance de l'ONUDC. Il présente également les tendances estimatives pour 2015 dans les Amériques.

Tableau

Saisies de drogues et tendances dans les Amériques et dans le monde, 2014 et 2015

Type de drogue	Amériques			Monde	
	2014	2015	Tendance ^(a,b)	2014	2015
	(Tonnes)			(Tonnes)	
Herbe de cannabis	4 362	3 605	Baisse (-18 %)	5 877	5 676
Résine de cannabis	2,2	1,5	Baisse (-22 %)	1 440	1 506
Cocaïne ^c	589	763	Hausse (+30 %)	655	850
Héroïne	7,3	8,5	Hausse (+15 %)	81,7	80,1
Opium	9,9	5,4	Baisse (-46 %)	526	587
Morphine illicite	0,4	0,3	Baisse (-22 %)	20,9	9,6
Amphétamine	5,9	16,1	Hausse (>100 %)	46,4	>51,8 ^d
Méthamphétamine	52,7	56,0	Stabilité (+6 %)	108,7	131,5
"Ecstasy"	1,0	0,9	Baisse (-16 %)	9,4	6,2

^a Vu que les données pour 2015 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2014 et 2015. Les quantités totales indiquées pour 2015 sont préliminaires.

^b Le terme "stabilité" correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

^c Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de "crack".

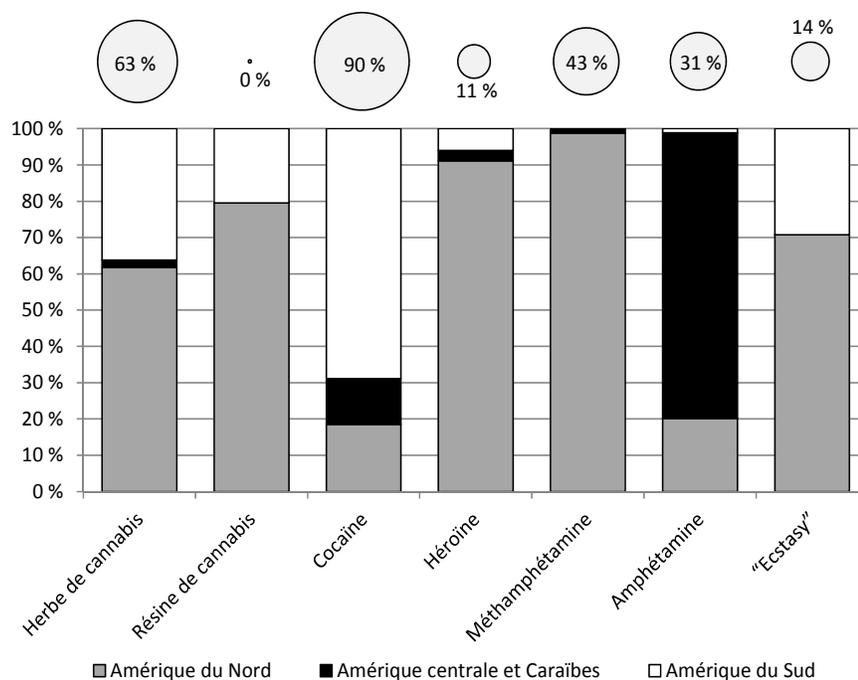
^d Les données concernant les saisies d'amphétamine réalisées en 2015 étaient incomplètes.

Toutefois, les données préliminaires donnent à penser que les saisies se sont élevées à 51,8 tonnes au moins.

¹² Rapport de pays présenté par le Honduras à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure V
Part des saisies mondiales réalisées dans les Amériques et répartition géographique des saisies de drogues dans la région, par type de drogue, 2015

(Pourcentage)



27. En 2015, les saisies de cocaïne, d'héroïne et d'amphétamine ont augmenté dans les Amériques, alors que celles de substances de type "ecstasy" et d'herbe de cannabis y ont diminué. Cette même année, 63 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis et 90 % des saisies de cocaïne ont été opérées dans les Amériques, des saisies ayant eu lieu dans toute la région. Celle-ci représente également une part importante des saisies mondiales de méthamphétamine et d'héroïne, qui ont toutefois été essentiellement réalisées en Amérique du Nord. En 2015, des saisies records d'amphétamine ont été signalées au Guatemala. De ce fait, la région a compté pour plus de 30 % des saisies mondiales. Enfin, une part importante des saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont été effectuées en 2015 dans les Amériques; ces saisies ont eu lieu en Amérique du Nord et du Sud principalement.

A. Cannabis

28. Dans les Amériques, le cannabis est presque exclusivement vendu sous forme d'herbe. Le Canada et les États-Unis d'Amérique sont les seuls pays à déclarer régulièrement des saisies excédant chaque année 300 kg de résine de cannabis. Cependant, même dans ces deux pays, les données relatives aux saisies montrent que le trafic d'herbe de cannabis est nettement plus répandu que le trafic de résine de cannabis.

Herbe de cannabis

29. Des saisies d'herbe de cannabis sont opérées presque partout dans le monde, mais les Amériques comptent tous les ans depuis le début des années 1990 pour plus de 60 % des saisies mondiales. La plupart de ces saisies sont réalisées en Amérique du Nord, mais de plus en plus souvent aussi en Amérique latine et dans les Caraïbes, surtout depuis 2011 (voir fig. VI). En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont demeurées stables au niveau mondial, et une évolution des tendances a été observée en

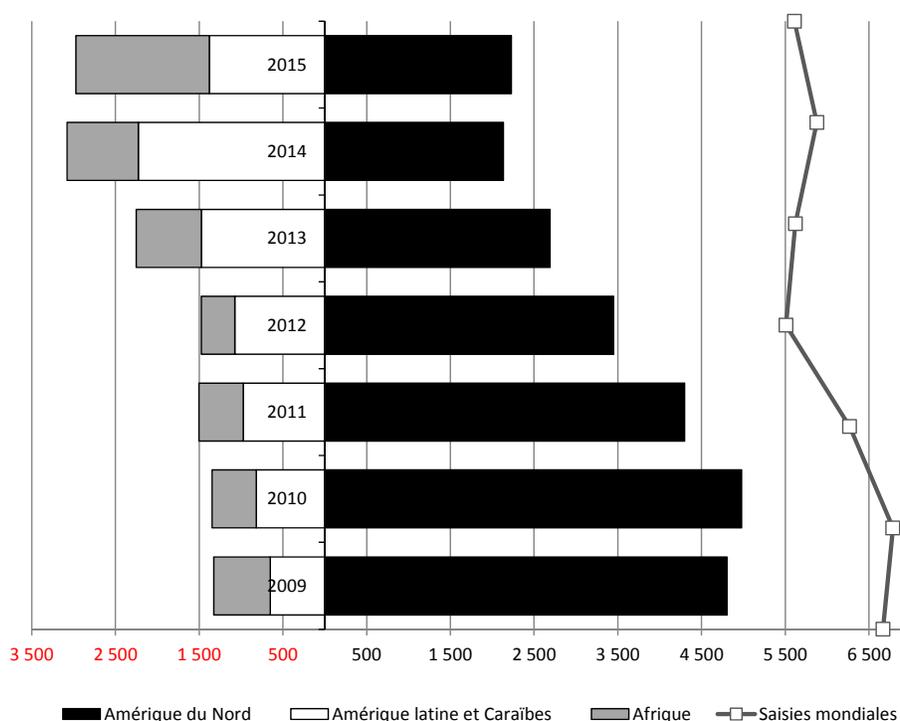
Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Europe occidentale et centrale.

30. Comme le montre la figure VII, les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord ont fortement diminué depuis 2010, avec des baisses importantes au Mexique et aux États-Unis. En 2015, les saisies sont demeurées stables dans la région, principalement en raison d'une hausse au Mexique, la première depuis cinq ans, qui a compensé la baisse de 22 % aux États-Unis par rapport à 2014. Le Mexique a en effet enregistré les plus grandes quantités saisies dans un seul pays en 2015 (1 242 tonnes) et se situe devant les États-Unis (970 tonnes) pour la première fois depuis 2007. Les autorités des États-Unis ont indiqué que la baisse observée depuis 2010 pourrait être liée au changement de priorités en matière de détection et de répression dans les États où l'herbe de cannabis est devenue légale¹³.

Figure VI

Saisies d'herbe de cannabis aux niveaux régional et mondial (2009-2015)^a

(Tonnes)



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

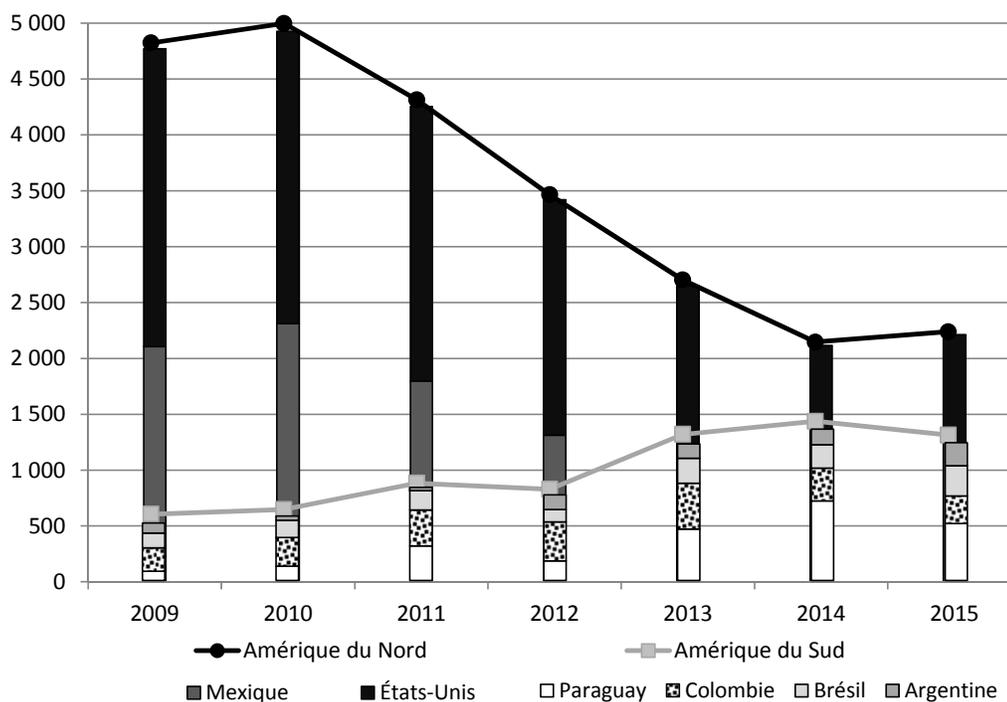
31. Contrairement aux tendances observées en Amérique du Nord, les saisies d'herbe de cannabis ont fortement augmenté en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 2009 et 2014, passant de 650 tonnes à plus de 2 000 tonnes. Les données préliminaires pour 2015 donnent à penser qu'elles sont tombées en dessous de 1 400 tonnes, principalement du fait d'une diminution notable dans les Caraïbes, où elles avaient atteint un niveau record l'année précédente. Les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Sud ont également diminué, passant d'un record de 1 427 tonnes en 2014 à près de 1 300 tonnes en 2015, selon les données préliminaires. Comme le montre la figure VII, les saisies opérées dans la sous-région ont eu lieu principalement au Paraguay, en Colombie, au Brésil et en Argentine, par ordre décroissant de quantité. En Colombie, les saisies d'herbe de cannabis ont diminué au cours des dernières années, alors qu'elles ont eu tendance à augmenter depuis 2009 dans les trois autres pays.

¹³ Réponse des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

32. Au Paraguay, les saisies sont passées de 711 tonnes en 2014, une quantité sans précédent, à 510 tonnes, soit leur deuxième niveau le plus élevé. Les autorités du pays ont déclaré que de l'herbe de cannabis continuait d'être produite sur le territoire national et de faire l'objet d'un trafic vers les pays voisins et le Chili. Elles ont insisté sur la nécessité de quantifier et de surveiller les zones de culture, de façon à pouvoir prendre des mesures plus efficaces¹⁴. De plus, l'Argentine et le Brésil ont signalé des saisies records d'herbe de cannabis en 2015, avec 207 et 271 tonnes respectivement. En Colombie, après avoir atteint des niveaux sans précédents en 2013, avec 410 tonnes, les saisies d'herbe de cannabis ont diminué pendant deux années consécutives, tombant à 247 tonnes en 2015.

Figure VII
Saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord et du Sud et dans certains pays, 2009-2015

(Tonnes)



33. Entre 2009 et 2014, les saisies d'herbe de cannabis en Europe occidentale et centrale ont presque doublé, passant de 65 à 125 tonnes, ce qui s'explique en partie par le fait que, ces dernières années, la résine de cannabis importée a été partiellement remplacée dans de nombreux pays par l'herbe produite à l'échelon national¹⁵. En 2015, toutefois, les saisies d'herbe de cannabis opérées dans la région ont chuté sous la barre des 87 tonnes, principalement sous l'effet de fortes baisses en Belgique (764 kg saisis, contre 10 744 kg en 2014), en Grèce (2,5 tonnes, contre 19,6 tonnes) et en Italie (9 tonnes, contre 33 tonnes). La production et le trafic d'herbe de cannabis préoccupent de plus en plus les services de détection et de répression européens en raison de l'activité croissante de groupes criminels organisés dans la région¹⁶.

¹⁴ Rapport de pays présenté par le Paraguay à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

¹⁵ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse* (2016).

¹⁶ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015* (Luxembourg, 2015).

34. En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables au niveau mondial, la forte augmentation déclarée en Afrique ayant compensé la baisse dans les Amériques et en Europe (voir fig. VI). On ne dispose que de renseignements limités sur les saisies en Afrique¹⁷, mais certains pays ayant déclaré des quantités élevées – comme l'Égypte, le Maroc et le Nigéria – ont répondu chaque année à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels, et la tendance qui en ressort est partout à la hausse ces dernières années. Au Nigéria, où les saisies d'herbe de cannabis variaient entre 100 et 350 tonnes pendant la période 2005-2014, elles se sont situées à un niveau record de 871 tonnes en 2015 que n'a atteint aucun autre pays cette année en dehors de l'Amérique du Nord.

Résine de cannabis

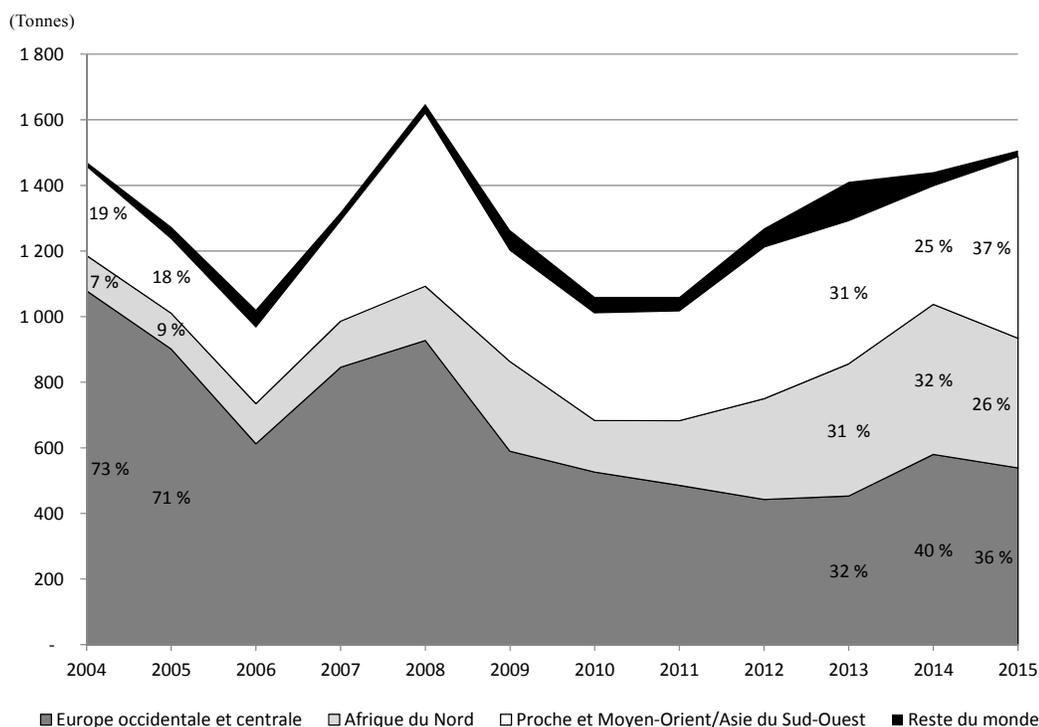
35. À la différence de la culture du cannabis destinée à la production d'herbe, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan et le Maroc. En conséquence, les saisies de résine qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et leurs environs, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation. Alors qu'il y a 10 ans, les saisies avaient lieu surtout en Europe occidentale et centrale, ces dernières années, elles ont concerné les trois régions précitées dans des proportions plus égales (voir fig. VIII).

36. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne reste le pays qui a signalé les plus grosses saisies de résine au monde, avec plus de 380 tonnes en 2015, soit pratiquement la même quantité qu'en 2014. Plus de 50 % des saisies totales effectuées dans le pays ont eu lieu à Cadix, en raison de sa situation stratégique par rapport à l'Afrique¹⁸. D'autres pays d'Europe occidentale ont signalé avoir saisi en 2015 d'importantes quantités de résine de cannabis: c'est le cas de l'Italie (67 tonnes) et de la France (60 tonnes), la drogue y étant introduite soit directement depuis le Maroc soit en passant par l'Espagne. En Turquie, les saisies de résine de cannabis ont fortement diminué ces dernières années: alors que, en 2013, elles avaient atteint un niveau sans précédent de 94 tonnes, elles sont passées en 2015 à 7,8 tonnes, soit leur niveau le plus faible depuis 2007.

¹⁷ Au moment de la rédaction du rapport, huit pays africains avaient communiqué des données relatives aux saisies d'herbe de cannabis dans leur réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

¹⁸ Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure VIII
Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2004-2015)^a



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

37. En 2015, les saisies de résine de cannabis en Afrique du Nord ont diminué pour la première fois depuis 2009, et sont passées à 395 tonnes, soit 14 % de moins que l'année précédente, principalement en raison de fortes baisses enregistrées en Algérie et en Égypte par rapport à 2014. En dépit des baisses constatées en 2015, les volumes saisis dans ces deux pays ont été multipliés par vingt au moins depuis 2005. Au Maroc, un volume record de 235 tonnes de résine de cannabis a été saisi en 2015. Alors que la résine de cannabis est le plus souvent introduite clandestinement en Égypte par voie terrestre depuis le Maroc, on constate également des tentatives de contrebande en provenance d'Asie du Sud-Ouest par voie terrestre (via la Jordanie) et par voie maritime (depuis l'Afghanistan et le Pakistan)¹⁹.

38. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche-Orient et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. On constate dans ces trois pays une forte augmentation en 2015. Cette année-là, les saisies de résine de cannabis effectuées en République islamique d'Iran ont atteint un record de 98 tonnes, soit 26 % de plus qu'en 2014. Environ 90 % des quantités qui ont été saisies dans ce pays en 2015 provenaient du Pakistan²⁰. Après avoir diminué en 2014, les saisies du Pakistan sont remontées à 279 tonnes en 2015, ce qui constitue la deuxième quantité la plus importante depuis 2000. Les saisies de résine de cannabis en Afghanistan ont enregistré un record de 163 tonnes, soit le niveau plus élevé depuis 2008.

39. Les données relatives aux saisies montrent que la plupart du trafic de résine de cannabis dans les Amériques, qui est limité, a lieu en Amérique du Nord. Depuis 2007, le Canada et les États-Unis ont déclaré des saisies annuelles de 3 000 et 900 kg en moyenne, respectivement. En 2015, les quantités totales saisies en Amérique du Nord étaient de 1,2 tonne, tandis que le Brésil a déclaré en avoir saisi près de 300 kg.

¹⁹ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

²⁰ Réponse de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

B. Opiacés

Opium et morphine illicite

40. À l'échelle mondiale, entre 95 % et 100 % des saisies d'opium et de morphine illicite sont réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. En particulier, les grandes saisies effectuées dans la région ont lieu presque exclusivement en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

41. Après avoir diminué en 2014, les saisies mondiales d'opium ont augmenté de 10 % en 2015, atteignant 587 tonnes. Les saisies d'opium réalisées en Afghanistan ont fortement baissé ces dernières années, passant d'un niveau record de 124 tonnes en 2012 à 30 tonnes en 2015, niveau le plus bas depuis 2004. Toutefois, la forte hausse des saisies enregistrées en Iran (République islamique d') et au Pakistan ont contrebalancé cette baisse. Une saisie record de 59 tonnes a été opérée au Pakistan en 2015 et, avec 479 tonnes, les saisies réalisées en République islamique d'Iran ont atteint leur niveau le plus haut depuis 2009.

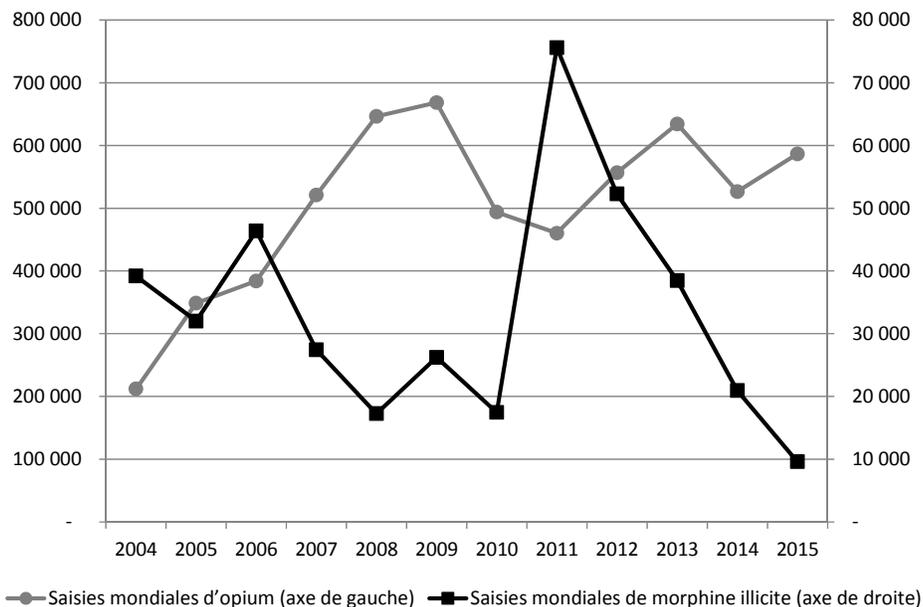
42. En Amérique du Nord, les saisies d'opium ont augmenté ces dernières années, atteignant un niveau record de 38 tonnes aux États-Unis en 2013 et de 3,4 tonnes au Mexique en 2014. En 2015, elles se sont élevées à 1,7 tonne en Colombie, quantité la plus élevée qui ait été signalée par un pays d'Amérique du Sud.

43. À l'échelle mondiale, les saisies de morphine illicite ont fortement baissé depuis 2011, année où elles ont atteint le niveau record de 75 tonnes (voir fig. IX). En 2015, elles ont tout juste dépassé les 9 tonnes, soit une baisse de 54 % par rapport à 2014 et le niveau le plus bas depuis le début des années 1990.

Figure IX

Saisies mondiales d'opium et de morphine illicite (2004-2015)

(Kilogrammes)



44. À l'instar de ce qui s'est passé ces dernières années avec l'opium, les saisies de morphine illicite réalisées en Afghanistan ont sensiblement chuté, après avoir atteint un niveau record de 64 028 kg en 2011, pour s'établir à seulement 18 kg en 2015. Les saisies effectuées au Pakistan ont également baissé ces 10 dernières années, s'établissant à 762 kg en 2015, niveau le plus bas depuis l'an 2000. En République islamique d'Iran, elles ont baissé de 35 % par rapport à 2014, pour tomber à 8,3 tonnes en 2015.

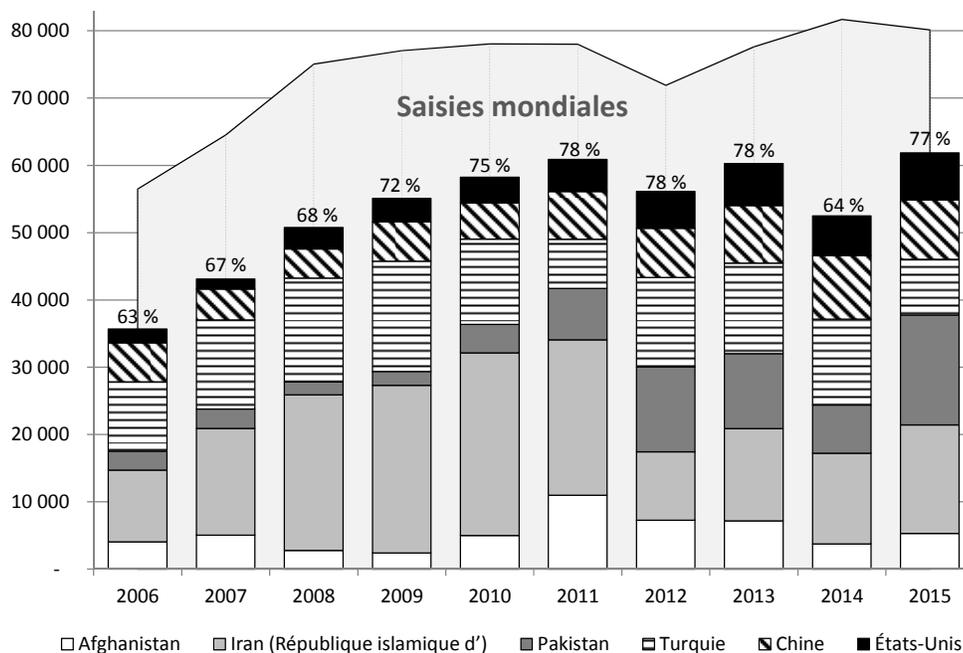
Héroïne

45. Par rapport à celles d’opium et de morphine illicite, les saisies d’héroïne ont lieu dans des pays beaucoup plus divers, en particulier autour des grands marchés d’Amérique du Nord, d’Europe et d’Asie-Pacifique. Chacun de ces trois marchés est essentiellement alimenté par une région de production différente. Si l’Asie de l’Est et du Sud-Est est approvisionnée principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l’Europe l’est en majeure partie par l’héroïne afghane qui emprunte la “route des Balkans” et la “route du Sud” via l’Iran (République islamique d’), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d’Afrique²¹. La “route du Nord” est toujours l’itinéraire suivi par l’héroïne afghane destinée aux marchés russes²². En Amérique du Nord, l’héroïne introduite aux États-Unis est principalement produite en Amérique latine.

46. À l’échelle mondiale, les saisies d’héroïne sont restées à des niveaux relativement stables et élevés depuis 2008. L’Afghanistan, la Chine, les États-Unis, l’Iran (République islamique d’), le Pakistan et la Turquie sont les six pays où le volume annuel des saisies d’héroïne a été le plus important ces dernières années, volume qui représente de 60 % à 80 % du total mondial depuis 2006 (voir fig. X). En conséquence, les tendances mondiales sont fortement influencées par ce qui se passe dans ces pays.

Figure X
Saisies d’héroïne dans certains pays et dans le monde (2006-2015)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

²¹ UNODC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Le trafic d’opiacés afghans via la route du Sud) (Vienne, juin 2015).

²² UNODC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Le trafic illicite de drogues via l’Europe du Sud-Est) (Vienne, mars 2014).

47. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies d'héroïne ont essentiellement eu lieu en Chine, où la quantité saisie a augmenté, passant de 4,6 tonnes en 2007 à plus de 9,4 tonnes en 2014. En 2015, les saisies réalisées dans ce pays ont légèrement baissé pour s'établir à 8,8 tonnes. Selon les autorités chinoises, près de 94 % de l'héroïne saisie pendant les neuf premiers mois de 2015 provenaient du Triangle d'Or, et quelque 2 % avaient été produits dans le Croissant d'Or²³. Bien qu'étant restées stables aux environs de 13 tonnes en 2015, les saisies d'héroïne réalisées dans la région Asie-Pacifique ont eu tendance à augmenter ces 10 dernières années, les saisies au Myanmar et au Viet Nam ayant presque décuplé depuis 2007.

48. L'itinéraire le plus suivi par l'héroïne afghane faisant l'objet d'un trafic à destination du marché européen continue d'être la route des Balkans, des quantités importantes d'héroïne ayant été saisies dans le Croissant d'Or et en Turquie. En 2015, les saisies d'héroïne ont fortement augmenté en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, pour y atteindre 5,3 tonnes, 16,1 tonnes et 16,3 tonnes, respectivement. Par rapport à 2014, cela représente une augmentation de 41 % en Afghanistan, de 20 % en République islamique d'Iran et de 138 % au Pakistan. En Turquie, les saisies d'héroïne ont baissé de 35 % en 2015, pour s'établir à 8,3 tonnes, niveau le plus bas depuis 2011.

49. En dépit d'un pic en 2014 s'expliquant par une saisie de plusieurs tonnes effectuée en Grèce, les saisies d'héroïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont suivi une tendance à la baisse, passant de 11,6 tonnes en 2000 à 4,6 tonnes en 2015, le plus bas niveau enregistré depuis la fin des années 1980. En 2013 et 2014, le nombre de grandes saisies de plus de 100 kg a sensiblement augmenté dans l'Union européenne et, au cours de la même période, un certain nombre d'États Membres ont réalisé des saisies records²⁴, ce qui montre que les modes opératoires des trafiquants ont changé ces dernières années.

50. En 2015, les saisies d'héroïne opérées dans les Amériques ont atteint des niveaux sans précédents, qui s'expliquent principalement par une saisie record de 7 tonnes réalisée par les États-Unis. Les autorités du pays ont indiqué que la majorité de l'héroïne qui y est disponible était produite au Mexique et en Colombie²⁵. En 2015, par rapport à l'année précédente, les saisies d'héroïne ont augmenté au Mexique et en Colombie, atteignant 546 kg et 393 kg, respectivement. Les autorités mexicaines ont indiqué que la plupart de l'héroïne introduite au Mexique était d'origine guatémaltèque ou colombienne, et avait pour destination les États-Unis et l'Europe²⁶.

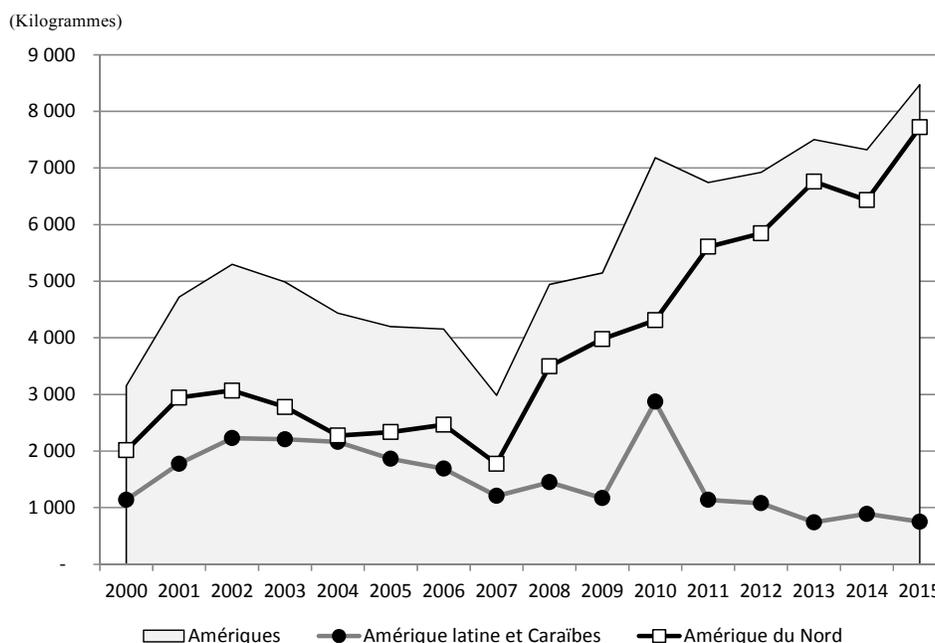
²³ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

²⁴ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

²⁵ Réponse des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

²⁶ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure XI
Saisies d'héroïne dans les Amériques, 2000-2015



51. Les saisies d'héroïne réalisées dans les Amériques ont plus que doublé entre 2007 et 2010. Depuis, elles n'ont cessé d'augmenter mais à un rythme plus lent. Comme le montre la figure XI, cela est dû à l'augmentation constante, depuis 2007, des saisies d'héroïne en Amérique du Nord, surtout aux États-Unis. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elles ont pour l'essentiel suivi une tendance à la baisse depuis 2003, principalement en raison de leur recul en Amérique du Sud. Entre 2012 et 2015, les saisies annuelles d'héroïne opérées en Colombie étaient en moyenne de 400 kg, soit les niveaux les plus bas depuis la fin des années 1990, tandis que celles réalisées en République bolivarienne du Venezuela ont sensiblement chuté, passant d'entre 400 et 700 kg pendant la période 2002-2005 à une moyenne annuelle de 54 kg depuis 2009.

52. En Amérique centrale, le Panama a signalé des saisies annuelles de près de 100 kg de 2009 à 2013, lesquelles ont chuté à 24 et 30 kg en 2014 et 2015, respectivement. Le Guatemala a signalé des niveaux records de 134 et 83 kg en 2014 et 2015, respectivement. Dans les Caraïbes, la République dominicaine a déclaré avoir saisi 51 kg d'héroïne en 2015, ce qui représente une légère hausse par rapport aux 45 kg signalés en 2014.

53. Plusieurs régions d'Afrique jouent un rôle de plus en plus important dans l'acheminement de l'héroïne le long de la "route du Sud", les réseaux en place sur le continent prenant le contrôle des itinéraires de trafic²⁷. En Égypte, des saisies records d'héroïne ont été signalées ces dernières années: 613 kg et 516 kg en 2014 et en 2015, respectivement. Selon les autorités mozambicaines, le pays sert de point de passage pour l'héroïne allant du Pakistan en République-Unie de Tanzanie. Cela peut résulter des mesures prises par cette dernière et le Kenya, qui obligent les trafiquants à se déplacer vers le sud²⁸.

54. L'héroïne continue de faire l'objet de trafic en Asie centrale et en Fédération de Russie le long de la "route du Nord", mais les saisies effectuées le long de cet itinéraire ont diminué au cours des cinq dernières années par rapport à la première

²⁷ *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route.*

²⁸ Rapport de pays présenté par le Mozambique à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

décennie du siècle. Selon les données préliminaires pour 2015, les saisies d'héroïne en Asie centrale se sont établies à 1,5 tonne, contre 3 tonnes en 2014. Dans la Fédération de Russie, elles n'ont pas dépassé 2 tonnes en 2015, leur niveau le plus faible depuis 2002.

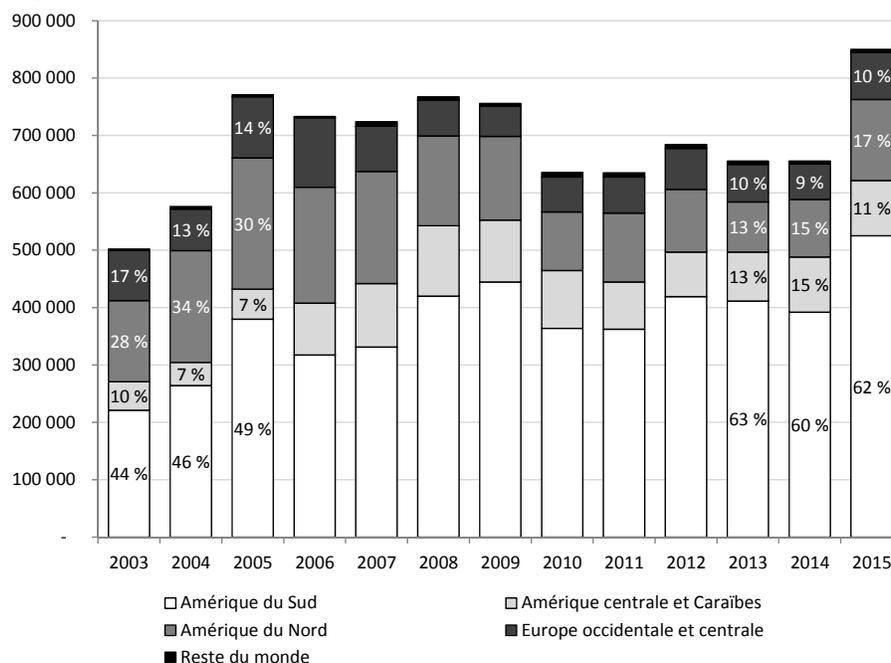
C. Cocaïne

55. Les principaux marchés de consommation de la cocaïne dans le monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, continuent d'être approvisionnés à partir de l'Amérique du Sud. Par conséquent, les saisies mondiales de cocaïne sont concentrées dans ces régions, ainsi que dans les régions de transit comme l'Amérique centrale et les Caraïbes. Les données disponibles pour 2015 indiquent qu'à l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne ont fortement augmenté, atteignant un niveau record, avec des augmentations importantes dans la quasi-totalité des régions (voir fig. XII).

Figure XII

Saisies de cocaïne (base, pâte et sels) dans le monde, par région, 2003-2015^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

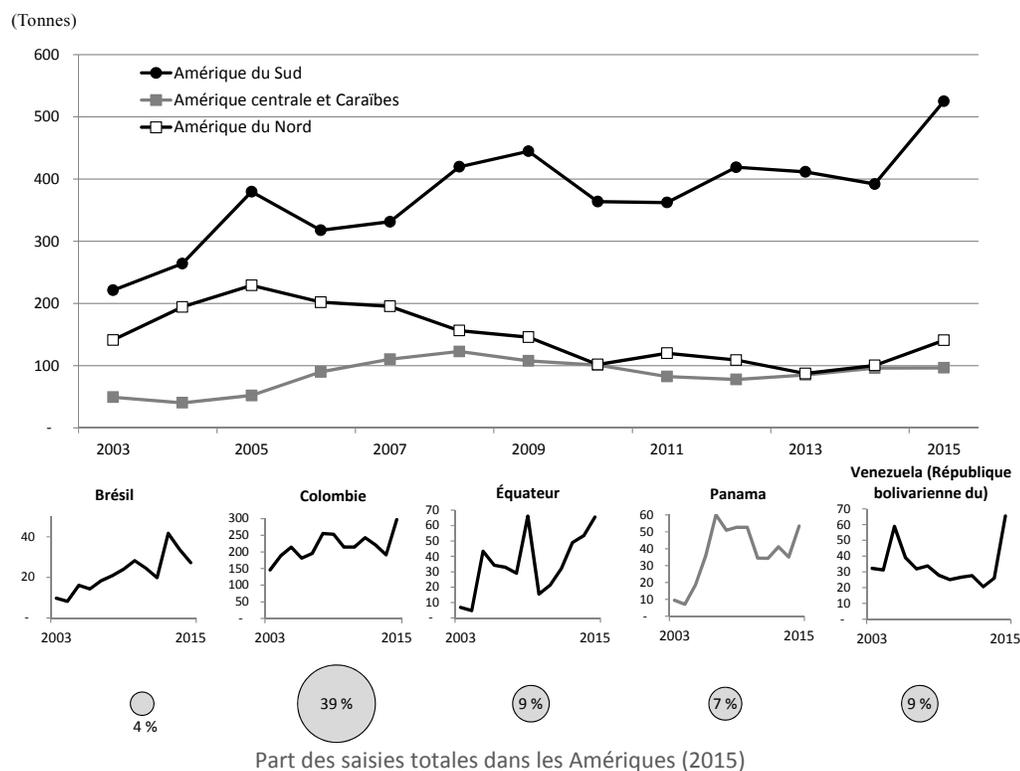
56. En Amérique du Sud, les saisies de cocaïne sont passées de 150 tonnes en 2000 à plus de 400 tonnes en 2008, puis sont restées stables jusqu'en 2014 (voir fig. XIII). En 2015, une quantité record de 525 tonnes de cocaïne a été saisie dans la sous-région. En Colombie, les saisies de cocaïne ont suivi une tendance à la hausse ces 15 dernières années, atteignant un niveau record de 297 tonnes en 2015, contre 191 en 2014. Cependant, la hausse observée en Amérique du Sud au fil des ans n'est pas uniquement attribuable à la hausse enregistrée en Colombie. En Équateur, les saisies de cocaïne ont augmenté pour la cinquième année consécutive, passant de 15 tonnes en 2010 à plus de 65 tonnes en 2015, tandis que 65 tonnes ont été saisies en République bolivarienne du Venezuela, soit la quantité la plus élevée jamais enregistrée et plus du double des 26 tonnes signalées pour les six années précédentes. Au Brésil, les saisies de cocaïne sont passées de moins de 10 tonnes en 2004 et les années précédentes à 41 tonnes en 2013, avant de retomber à 34 et 27 tonnes en 2014 et 2015, respectivement.

57. En 2015, cinq pays européens²⁹ ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, en particulier le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et d'expédition de la cocaïne. La même année, ces trois pays ont également réalisé les plus importantes saisies de cocaïne dans la région. Selon les données préliminaires, les saisies de cocaïne ont augmenté au Panama (53 tonnes) et en République dominicaine (9,4 tonnes), tandis qu'elles ont diminué de 36 % au Costa Rica après le pic de 2014, pour s'établir à 17 tonnes en 2015. La quantité totale de cocaïne saisie en Amérique centrale et dans les Caraïbes est demeurée stable, s'élevant à 97 tonnes en 2015, après avoir augmenté pendant deux années consécutives. Les autorités panaméennes ont signalé que des quantités considérables de cocaïne arrivaient depuis la Colombie par voie maritime ou terrestre et que, peu après, elles étaient introduites clandestinement dans le pays dissimulées dans des véhicules et des conteneurs³⁰.

58. Au niveau mondial, l'emplacement des saisies de cocaïne semble avoir changé, les régions de production et de transit prenant le pas sur les principaux marchés. Si les saisies de cocaïne ont augmenté sensiblement ces 10 dernières années dans les régions de production et de transit d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et des Caraïbes, elles ont suivi une tendance notable à la baisse dans les principaux marchés d'Europe occidentale et centrale et d'Amérique du Nord pendant la même période.

Figure XIII

Saisies de cocaïne dans les Amériques, par sous-région, et dans certains pays, 2003-2015



59. Après avoir diminué en 2013 pour s'établir à 87 tonnes, niveau le plus bas signalé depuis la fin des années 1980, les saisies de cocaïne réalisées en Amérique du Nord se sont élevées à 100 tonnes en 2014. Elles ont à nouveau augmenté en 2015 pour atteindre 141 tonnes, de fortes hausses ayant été enregistrées au Mexique et aux

²⁹ Espagne, Italie, Portugal, Suède et Suisse.

³⁰ Rapport de pays présenté par le Panama à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

États-Unis. Selon les autorités nationales, la grande majorité de la cocaïne qui est introduite aux États-Unis l'est clandestinement par voie terrestre à travers la frontière sud-ouest, une moindre partie l'étant par voie maritime à partir des Caraïbes (principalement de la République dominicaine et de Porto Rico) à destination de Miami et New York³¹.

60. En Europe occidentale et centrale, les saisies de cocaïne ont culminé à 121 tonnes en 2006 avant de redescendre à une moyenne de 62 tonnes entre 2008 et 2014. En 2015, les saisies de cocaïne dans la région se sont établies à 82 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis 2006. Cette hausse s'explique principalement par de fortes augmentations en Belgique, aux Pays-Bas, en France et au Portugal, où les saisies de cocaïne ont atteint 17 tonnes, 12 tonnes, 11 tonnes et 6 tonnes, respectivement, contre 9 tonnes, 9 tonnes, 7 tonnes et 3,7 tonnes en 2014. L'Espagne est restée le pays de la région ayant enregistré les plus importantes saisies de cocaïne, lesquelles sont demeurées stables, à 22 tonnes. Ces dernières années, l'augmentation du trafic de cocaïne à l'aide de conteneurs maritimes semble constituer une grave menace, compte tenu de l'importance et de la croissance du volume du commerce maritime en direction de la région, les grands ports européens tels que Rotterdam et Anvers étant visés par les trafiquants³².

61. Le trafic de cocaïne depuis l'autre rive de l'Atlantique à destination de l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire qui passe par des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest. Les autorités équatoriennes ont noté l'utilisation de nouveaux itinéraires vers l'Europe, des pays d'Afrique de l'Ouest servant de points de passage³³. Ces dernières années, des pays d'Afrique de l'Ouest ont signalé d'importantes saisies, le Nigéria ayant enregistré des saisies de plus de 100 kg chaque année depuis 2003, et le Ghana ayant saisi 1,3 tonne au total pendant la période 2013-2014. L'utilisation, pour le trafic de cocaïne, d'itinéraires empruntés pour d'autres drogues, tels que les itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou ceux de l'héroïne en Afrique de l'Est, est depuis peu source d'inquiétude³⁴. D'importantes quantités de cocaïne ont ainsi été saisies en Algérie, en Égypte, au Maroc et en République-Unie de Tanzanie ces dernières années.

D. Stimulants de type amphétamine

62. Les stimulants de type amphétamine regroupent globalement les amphétamines (qui comprennent l'amphétamine et la méthamphétamine) et les substances de type "ecstasy"³⁵. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de ces stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

63. Comme le montre la figure XIV, les Amériques étaient dans le passé à l'origine d'une part importante des saisies mondiales de substances de type "ecstasy" et de méthamphétamine, la plupart des saisies étant réalisées en Amérique du Nord. Ces dernières années, la part des saisies mondiales de substances de type "ecstasy" réalisées dans la région a diminué, tandis que la part des saisies mondiales d'amphétamine a augmenté pour dépasser la barre des 20 %. En outre, la répartition géographique des saisies de ce type de drogues a évolué au sein de la région. Ces dernières années, l'Amérique centrale a joué un rôle de plus en plus important dans les saisies d'amphétamines, et une part plus élevée des saisies régionales de substances de type "ecstasy" a eu lieu en Amérique du Sud. L'Amérique du Nord continue d'être à l'origine de la plupart des saisies de méthamphétamine réalisées dans la région.

³¹ Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Agency, *2016 National Drug Threat Assessment*.

³² Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

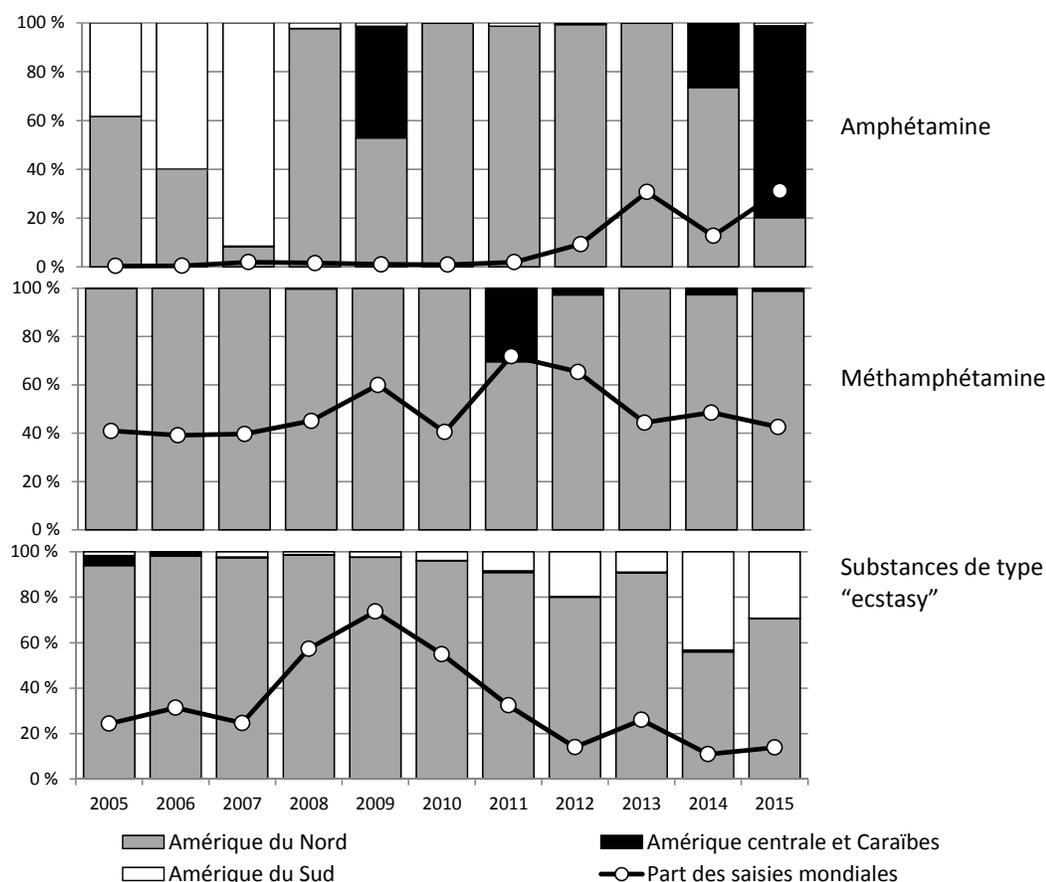
³³ Réponse de l'Équateur au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁴ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

³⁵ Dont la 3,4-méthylènedioxyamphétamine (MDMA).

Figure XIV
Part des saisies mondiales effectuées dans les Amériques et répartition géographique des saisies de drogues dans la région, par type de drogue, 2005-2015

(Pourcentage)



Méthamphétamine

64. Les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord sont à l'origine de la plupart des saisies mondiales de méthamphétamine, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Toutefois, cette activité a récemment gagné d'autres pays et régions, puisque de récents rapports font état de nouveaux flux de trafic entre plusieurs sous-régions³⁶. En 2015, les saisies mondiales de méthamphétamine ont atteint des niveaux records.

65. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Amérique du Nord ont légèrement augmenté en 2015, principalement du fait d'une hausse signalée par le Mexique. Aux États-Unis, elles ont atteint 31 tonnes en 2014 et en 2015; c'est leur niveau le plus élevé depuis 2002. Les autorités nationales ont fait part d'une augmentation notable des saisies de méthamphétamine liquide, en particulier le long de la frontière sud-ouest, où la drogue fait l'objet d'un trafic à partir du Mexique et où se trouvent des laboratoires de transformation³⁷. Les saisies de méthamphétamine réalisées au Mexique ont augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 17,9 tonnes en 2013 à l'équivalent de 23,5 tonnes, dont quelque 9 000 litres de méthamphétamine liquide, en 2015. Les autorités mexicaines ont indiqué que la méthamphétamine était

³⁶ ONUDC, *Global SMART Update*, vol. 12 (septembre 2014).

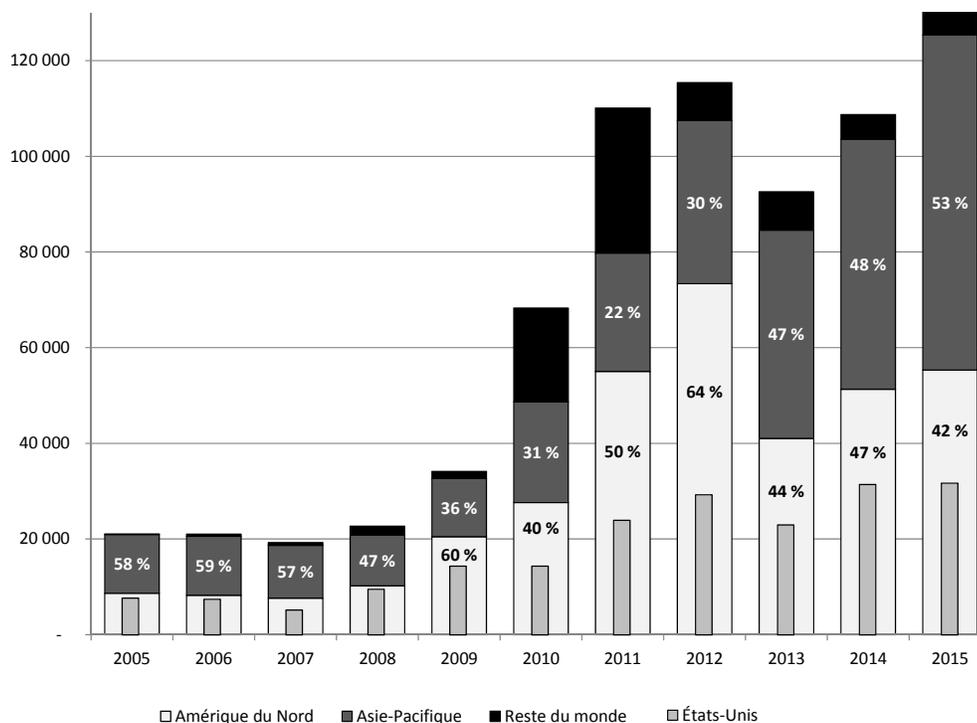
³⁷ Réponse des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

fabriquée dans des laboratoires clandestins utilisant des précurseurs chimiques faisant pour l'essentiel l'objet d'un trafic depuis la Chine et les États-Unis³⁸.

Figure XV

Saisies mondiales de méthamphétamine, par région (2005-2015)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

66. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine n'ont cessé de progresser depuis 2008, leur volume total ayant été multiplié par six entre 2008 et 2015. En Asie de l'Est et du Sud-Est, cette substance destinée au trafic se présente sous forme de comprimés et de cristaux, la fabrication et le trafic des premiers ayant lieu principalement dans le bassin du Mékong (même si certains éléments attestent la présence de comprimés en Malaisie, en République de Corée et à Singapour), tandis que les seconds concernent l'ensemble de la région³⁹.

67. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Chine ont augmenté chaque année depuis 2008, passant de 6 à plus de 36 tonnes en 2015, quantité la plus élevée qui ait été signalée par quelque pays que ce soit cette année-là. Les autorités chinoises ont indiqué qu'environ 88 % des comprimés de méthamphétamine saisis étaient produits dans le Triangle d'Or, et que la plupart de la méthamphétamine cristalline faisant l'objet d'un trafic dans le pays était fabriquée sur place⁴⁰. La forte augmentation des saisies constatée dans la région Asie-Pacifique résulte d'une hausse non seulement en Chine, mais également dans de nombreux autres pays de la région. L'Australie, l'Indonésie, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande ont tous affiché de fortes tendances à la hausse depuis 2009.

³⁸ Réponse du Mexique au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁹ ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances*, 2015.

⁴⁰ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

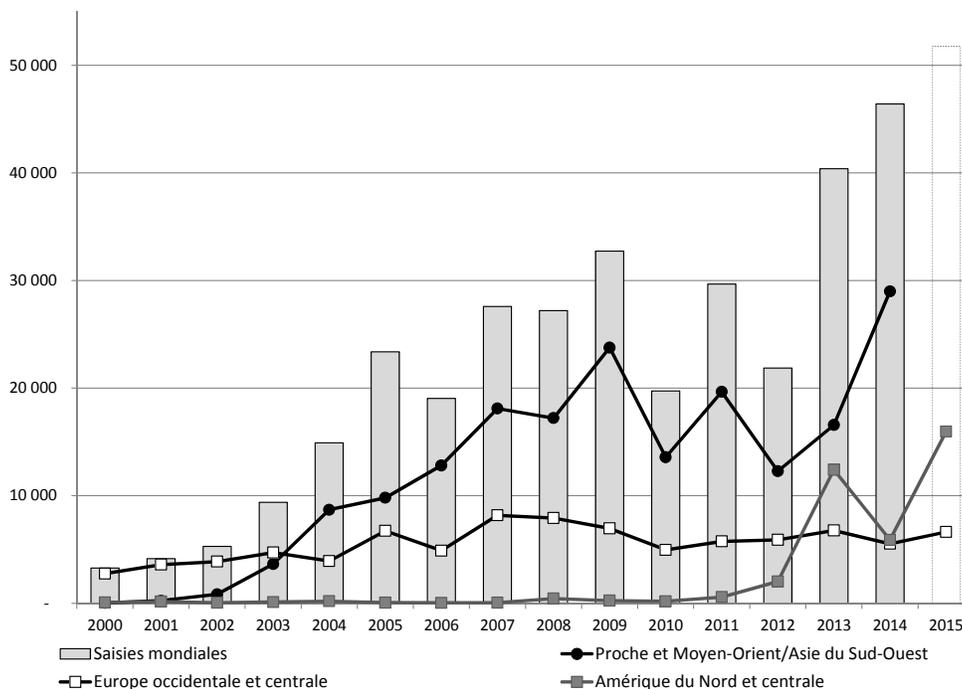
68. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les saisies de méthamphétamine ont jusqu'à présent été faibles. Cependant, ces dernières années, le Guatemala a déclaré la saisie d'importantes quantités de méthamphétamine, avec 1 359 et 421 kg en 2014 et 2015, respectivement. En Argentine, les saisies de méthamphétamine ont atteint un niveau record en 2015, avec 217 kg saisis, ce qui représente une forte hausse par rapport aux 21 kg déclarés en 2014.

Amphétamine

69. Depuis 2004, au niveau mondial, les saisies d'amphétamine ont essentiellement été réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (voir fig. XVI). En particulier, l'Arabie saoudite a enregistré une augmentation notable, puisque les saisies y sont passées de moins de 100 kg par an avant 2003 à un niveau record de 17 tonnes en 2014; en 2015, elles s'y sont établies à 10,7 tonnes. L'augmentation des saisies réalisées dans la région résulte non seulement de celle constatée dans ce pays mais également de la tendance à la hausse qu'ont connue d'autres États Membres ces dernières années. Ainsi, des saisies records d'amphétamine ont été signalées en 2014 en Jordanie et au Liban, avec 5,4 tonnes et 6 tonnes respectivement, et le Pakistan et la République arabe syrienne ont saisi des quantités records en 2015, avec 2,9 tonnes et 4,2 tonnes respectivement.

Figure XVI
Saisies mondiales d'amphétamine, par région, 2000-2015^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 concernant le Proche et Moyen-Orient sont incomplètes.

70. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine sont restées relativement stables depuis 2005, des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord n'ayant cessé de signaler des saisies annuelles importantes. Si les saisies d'amphétamine réalisées en Allemagne sont demeurées stables entre 1,2 tonne et 1,4 tonne depuis 2008, le Royaume-Uni a indiqué que 612 kg et 624 kg avaient été saisis en 2014 et 2015, respectivement, soit une baisse par rapport aux niveaux oscillant entre 1 tonne et 3,5 tonnes pendant la période 2000-2013. Les Pays-Bas ont indiqué que 1,5 tonne d'amphétamine avait été saisie en 2015.

71. Ces dernières années, la présence d'amphétamine a augmenté dans les Amériques, en particulier en Amérique du Nord et en Amérique centrale (voir fig. XVI). À l'échelle mondiale, les plus importantes saisies de cette substance ont été signalées par les États-Unis en 2013 (plus de 12 tonnes). Si les quantités saisies ont baissé ces dernières années, s'établissant à 4,3 tonnes en 2014 et 2,7 tonnes en 2015, elles restent sensiblement supérieures à celles des années précédentes. Au Guatemala, les saisies ont atteint plus de 1,5 tonne en 2014 et 12,7 tonnes en 2015, quantité la plus élevée qui ait été signalée par un seul pays cette année-là et qui s'explique principalement par une saisie sans précédent de plusieurs tonnes. Le Mexique a indiqué qu'il avait saisi un volume record de 300 kg d'amphétamine en 2015. En ce qui concerne le reste des Amériques, le Brésil a déclaré avoir saisi 180 kg d'amphétamine en 2015, un chiffre sans précédent qui représente une forte augmentation compte tenu du fait que les saisies annuelles signalées auparavant n'avaient jamais dépassé 6 kg.

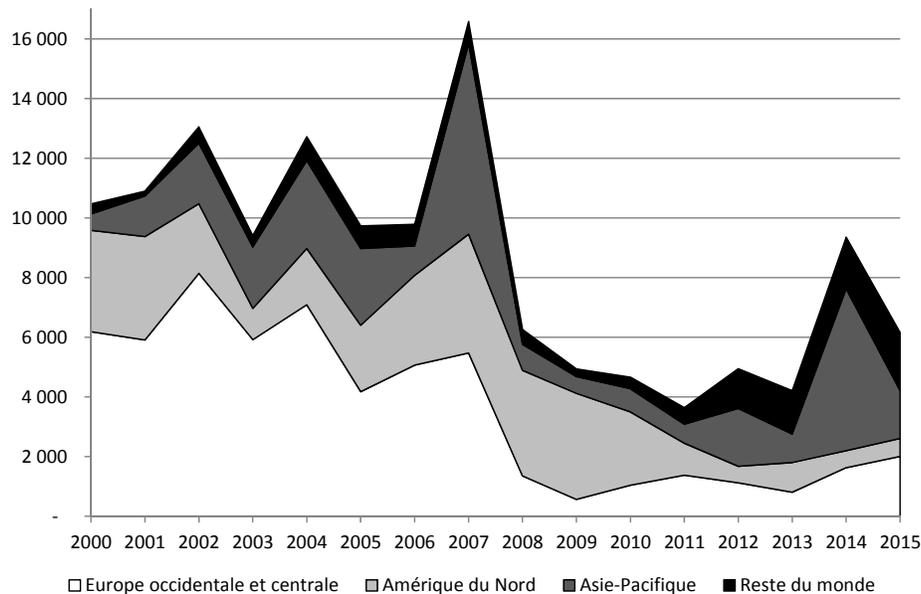
Substances de type "ecstasy"

72. Après avoir atteint 9,4 tonnes en 2014, les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont baissé pour s'établir à 6,2 tonnes, niveau plus élevé que celui observé pendant la période 2009-2013, où la quantité moyenne des saisies était de 4,5 tonnes. Comme le montre la figure XVII, les saisies de 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ont suivi une tendance à la baisse ces 15 dernières années, surtout du fait du déclin des marchés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et centrale. Ces dernières années, les évolutions mondiales semblent être davantage liées aux tendances de la région Asie-Pacifique, ce qui tend à indiquer que cette région serait en passe de devenir un moteur du marché mondial de l'"ecstasy"⁴¹. Les saisies d'"ecstasy" ont en outre fortement augmenté ces dernières années dans d'autres sous-régions telles que l'Europe du Sud-Est (en particulier en Turquie).

Figure XVII

Saisies mondiales de substances de type "ecstasy", par région (2000-2015)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont préliminaires.

⁴¹ *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances.*

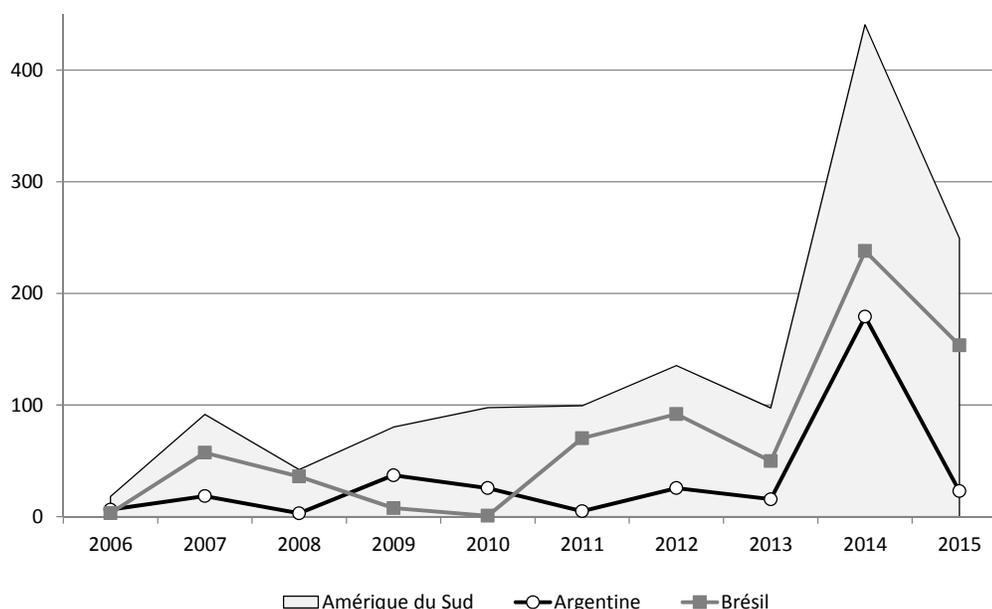
73. En 2015, la Turquie a signalé la plus grande quantité de substances de type “ecstasy” saisies par un seul pays, avec un niveau record de 1 538 kg. Elle a indiqué que près d’une tonne avait été saisie annuellement entre 2012 et 2015, soit une hausse par rapport aux 285 kg saisis en moyenne pendant les neuf années précédentes. Après avoir atteint 4 375 kg en 2014, les saisies d’“ecstasy” réalisées en Australie ont baissé pour s’établir à 671 kg en 2015.

74. En Amérique du Nord, la chute des saisies de MDMA résulte des baisses déclarées par les États-Unis et le Canada. Au Canada, les saisies annuelles de substances de type “ecstasy” sont tombées d’une moyenne supérieure à 650 kg pendant la période 2000-2010, à 15 et 22 kg en 2014 et 2015, respectivement. Aux États-Unis, les saisies de MDMA ont diminué ces dernières années, se situant entre 500 et 600 kg, après avoir atteint plus de 3 000 kg en 2009.

75. En Amérique du Sud, les saisies de substances de type “ecstasy” ont fortement augmenté au cours des dernières années. L’Argentine et le Brésil ont déclaré avoir saisi des quantités considérables de MDMA, comme le montre la figure XVIII. De plus, en 2015, le Chili et la Colombie ont signalé avoir saisi des quantités sans précédent de substances de type “ecstasy”, avec 32 et 33 kg, respectivement.

Figure XVIII
Saisies de substances de type “ecstasy” en Amérique du Sud et dans certains pays de la région, 2006-2015

(Kilogrammes)



IV. Conclusions

76. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l’échelle mondiale, les saisies d’herbe de cannabis sont restées stables depuis 2012, et les données préliminaires semblent indiquer que celles de résine ont légèrement augmenté en 2015 pour la deuxième année consécutive. Alors qu’en 2015 les saisies d’herbe de cannabis ont affiché une baisse dans les Amériques, c’est toujours dans cette région qu’a lieu la majeure partie des saisies mondiales.

77. Après avoir diminué en 2015 pour la première fois en six ans, la superficie mondiale de culture de pavot à opium a de nouveau augmenté en 2016, selon les données préliminaires. À l’échelle mondiale, les saisies d’opium et de morphine

illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. Les saisies mondiales d'héroïne sont restées relativement stables depuis 2008, à des niveaux notablement plus élevés que ceux enregistrés les années précédentes. En dépit d'une tendance à la baisse en Amérique latine et dans les Caraïbes, les saisies d'héroïne ont atteint des niveaux records en 2015 dans les Amériques, principalement en raison des quantités sans précédent saisies en Amérique du Nord.

78. Après s'être établie à des niveaux historiquement bas en 2013, la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a augmenté en 2015 pour la deuxième année consécutive, ce qui s'explique par de fortes hausses constatées en Colombie. À l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne ont fortement augmenté en 2015, pour atteindre des niveaux records, les Amériques et l'Europe occidentale et centrale ayant connu des hausses. En Amérique du Nord, elles ont sensiblement augmenté en 2015 pour atteindre le niveau le plus élevé depuis 2009. Un volume record de 525 tonnes de cocaïne a été saisi en Amérique du Sud, avec des niveaux sensiblement plus élevés déclarés par la Colombie et le Venezuela (République bolivarienne du).

79. Les saisies de stimulants de type amphétamine ont enregistré une nette tendance à la hausse depuis 2008, atteignant à nouveau un niveau record à l'échelle mondiale en 2015. Les saisies mondiales d'amphétamine et de méthamphétamine ont également enregistré une nette tendance à la hausse au cours des 15 dernières années. En ce qui concerne l'Amérique centrale, le Guatemala a signalé avoir saisi d'importantes quantités d'amphétamine ces dernières années. Même si, à l'échelle mondiale, les saisies de substances de type "ecstasy" ont baissé au cours des 15 dernières années, elles ont fortement augmenté en Amérique du Sud ces dernières années.
